

Instructions pour le transport aérien (IATA) **UN3090, PILES AU LITHIUM MÉTAL, 9** (IE 968, Section IB → Petites piles & batteries)

SEULS LES EMPLOYÉS FORMÉS EN TMD SONT AUTORISÉS À EXPÉDIER DES PILES AU LITHIUM À L'AIDE DE CE GUIDE.

Certaines piles sont réglementées lorsqu'expédiées ou offertes au transport. Si la pile est considérée comme réglementée, alors toutes les dispositions des règlements applicables doivent être rencontrées. Ce guide contient l'information nécessaire pour vous assister dans la préparation d'un envoi de piles par mode aérien.



Comment déterminer si une pile est réglementée?

La taille des piles est généralement indiquée directement sur son boîtier, ce qui vous aidera à déterminer si elle peut ou non être envoyé/transportée sans un emballage particulier; en d'autres mots, si elle peut être expédiée/mise en transport comme une marchandise non réglementée.



Ces instructions pour les envois de **petites piles au lithium métal seules** (≤ 2 g) ont été préparées en conformité avec l'Édition 67 de la Réglementation pour le TMD de l'IATA (en vigueur au 1^{er} janvier 2026).

NE PAS UTILISER CE GUIDE D'EXPÉDITION POUR D'AUTRES TYPES DE PILES.

Les employés en TMD doivent se conformer avec les règlements domestiques et internationaux régissant le transport des marchandises dangereuses et recevoir une formation en TMD avant d'utiliser le présent guide pour préparer des envois de marchandises dangereuses. L'information contenue dans ce guide d'expédition est exacte et conforme aux règlements en vigueur lors de la révision de révision du guide; elle doit être validée et mise à jour annuellement, ainsi que lorsque des modifications sont apportées aux règlements.

DESCRIPTION**Items**

(Insérer dans cette section, la description des items qui peuvent être expédiés en conformité avec ce guide d'expédition).

EXPÉDITION PAR MODE AÉRIEN (ICAO / IATA)**Mode de transport**

Transport par mode aérien (avion-cargo seulement)

Le transport de piles et batteries au lithium métal (UN3090) est interdit sur les avions de passagers.

Compagnie de transport

(Identifier les transporteurs aériens, ainsi que les divergences de l'exploitant dans cette section).

(I.e. Transporteurs aériens tels que FedEx Express, DHL, ou UPS pour « Avion-Cargo Seulement » (CAO), etc.)

Divergences des États et des exploitants (2.8)

Certains états et/ou exploitants peuvent adopter des divergences et doivent en informer l'OACI/IATA. Toujours vérifier les divergences des États et des exploitants dans la section 2.8 du Règlement sur le TMD de l'IATA afin de rencontrer toutes exigences ou restrictions additionnelles.

NOTE

Les piles et batteries endommagées, défectueuses ou faisant l'objet d'un rappel, susceptibles de produire une flamme, un dangereux dégagement de chaleur ou un court-circuit (incluant celles à retourner au fabricant pour des raisons de sécurité) sont interdites pour le transport aérien à moins d'une approbation préalable par les autorités compétentes appropriées.

Les batteries destinées au recyclage et à l'élimination sont interdites pour le transport aérien à moins d'une approbation préalable par les autorités compétentes appropriées.

Chaque pile et batterie au lithium doit rencontrer les exigences du 3.9.2.6, ainsi que les exigences générales et additionnelles de l'instruction d'emballage applicable.

CLASSIFICATION**No ONU & appellation réglementaire**

UN3090, PILES AU LITHIUM MÉTAL

Données d'épreuves

Les piles et batteries au lithium doivent rencontrer les exigences de chaque épreuve du *Manuel de tests et de critères de l'ONU, Partie III, sous-section 38.3.*

CLASSIFICATION

Résumé du procès-verbal d'épreuves pour les piles et batteries au lithium	<p>Un résumé d'épreuves préparé en conformité avec les exigences du <i>Manuel de tests et de critères</i> de l'ONU, Partie III, sous-section 38.3, paragraphe 38.3.3.5, est requis afin de démontrer que piles et batteries satisfont aux prescriptions de chaque épreuve de la sous-section 38.3.</p> <p>Le résumé d'épreuves n'est pas un document de transport et ne doit pas être utilisé comme tel. Cependant, il se peut que certains transporteurs demandent qu'une copie du résumé d'épreuves accompagne le document de transport.</p>
Entreposage des données d'épreuves	<p><i>(Indiquer l'endroit où sont entreposés les données d'épreuves et/ou les fixer à ce guide d'expédition)</i></p>
Dispositions particulières	<p>A88, A99, A154, A183, A201, A213, A334, A802</p>

EMBALLAGE

Instruction d'emballage	<p>968, Section IB</p>
Quantité totale de lithium (Section IB)	<p>Piles au lithium métal ≤ 1 g Batteries au lithium métal ≤ 2 g</p> <p><i>Les envois de piles et batteries au lithium ne rencontrant pas toutes les exigences de la Section IB doivent être préparés au transport selon celles de la Section IA.</i></p>
Limite par colis (Table 968-IB)	<p>Avion de passagers – INTERDIT Avion-cargo seulement – 2,5 kg</p>
Prévention des courts-circuits	<p><i>(Chaque site doit identifier la façon dont ceci sera accompli et l'indiquer ici)</i></p> <p>Les piles ou batteries doivent être emballées séparément ou d'une façon qui prévient les courts-circuits (e.g., Mettre une seule pile ou batterie dans un sac de plastique et ensuite la placer dans un emballage.)</p> <p>CHAQUE PILE ET BATTERIE COMPORTE UN DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES SURPRESSIONS INTERNES, OU EST CONÇUE DE MANIÈRE À EXCLURE TOUT ÉCLATEMENT VIOLENT DANS LE CONDITIONS NORMALES DE TRANSPORT.</p> <p>Chaque batterie contenant des piles ou une série de piles reliées en parallèle doit être équipée, s'il y a lieu, d'un dispositif efficace qui empêche les inversions de courant (par exemple des diodes, des fusibles, etc.).</p>

EMBALLAGE

Emballage combiné

LES PILES ET BATTERIES AU LITHIUM DOIVENT ÊTRE EMBALLÉES DANS UN EMBALLAGE COMBINÉ.

Chaque pile et batterie au lithium doit être mise dans un emballage intérieur qui l'entoure complètement et la sépare de tout contact possible avec de l'équipement ou d'autres dispositifs ou matériaux conducteurs dans l'emballage extérieur. Celles-ci doivent être emballées de manière à prévenir les courts-circuits et le mouvement.

Les emballages intérieurs doivent être placés dans un emballage extérieur robuste, rencontrant les exigences en 5.0.2.4, 5.0.2.6.1 and 5.0.2.12.1, tels que des fûts, bidons, ou boîtes (veuillez noter qu'il n'est pas requis d'utiliser des emballages ONU).

Les piles et batteries au lithium ne doivent pas être placées dans le même emballage extérieur que d'autres marchandises dangereuses.

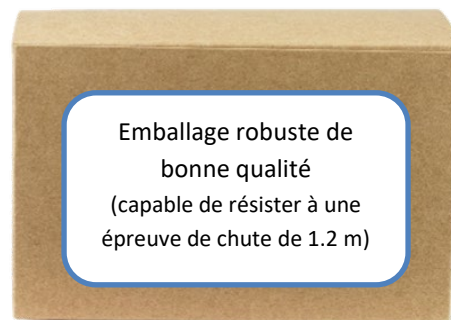
Exigences additionnelles d'emballage

Chaque colis doit pouvoir résister à une épreuve de chute d'une hauteur de 1.2 m, quelle que soit son orientation, sans que les piles ou batteries qu'il contient soient endommagées, sans que son contenu soit déplacé de telle manière que les piles ou batteries se touchent, sans qu'il y ait libération du contenu.

Le colis doit aussi être capable de résister à une force exercée sur le dessus, équivalente au poids total de colis identiques empilés sur une hauteur de 3 m pendant 24 heures.

Type d'emballage

(Indiquer le type d'emballage à utiliser. Inclure les informations fournies par le fabricant concernant leur fermeture, ou indiquer l'endroit où les trouver)



MARQUAGE / ÉTIQUETAGE

Marquage & étiquetage

Marquer le colis avec le numéro ONU, l'appellation réglementaire et la quantité nette :

UN3090, LITHIUM METAL BATTERIES

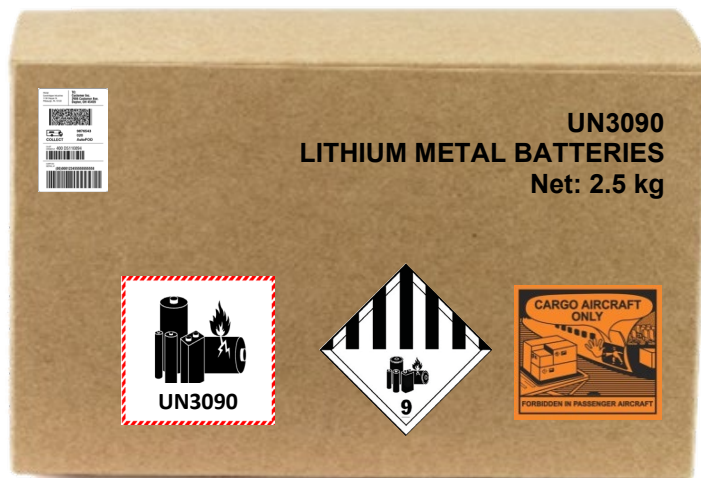
Note : La Réglementation pour le TMD de l'IATA exige que le marquage soit en anglais, en plus de la langue d'origine éventuellement exigée par l'État d'origine.

Ajouter le nom et l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, et apposer la marque pour les batteries, l'étiquette de risque de Classe 9 pour les batteries et l'étiquette pour aéronef cargo seulement (« Cargo Aircraft Only »). Ajouter le numéro ONU sur la marque s'il n'y est pas déjà.

Le numéro de téléphone peut demeurer sur la marque jusqu'au 31 décembre 2026.




Exemple de colis préparé pour le transport par avion-cargo seulement :



DOCUMENT D'EXPÉDITION AÉRIEN

Type de document	Une « Déclaration de l'expéditeur » est requise; celle-ci doit contenir l'information spécifiée au 8.1 de la Réglementation sur le TMD de l'IATA. <i>Note : La Réglementation pour le TMD de l'IATA exige que la documentation soit en anglais.</i>
Identification des marchandises dangereuses	UN3090, LITHIUM METAL BATTERIES, 9
Quantité et type d'emballage	Indiquer le nombre et le type de colis, ainsi que la quantité nette de batteries dans chaque colis.
Instruction d'emballage	Indiquer l'instruction d'emballage utilisée pour préparer les batteries pour le transport.

DOCUMENT D'EXPÉDITION – "SHIPPERS DECLARATION FOR DANGEROUS GOODS" AVION-CARGO SEULEMENT ("CARGO AIRCRAFT ONLY")

Shipper Nom et adresse complète de l'expéditeur		Air Waybill No Page 1 of 1 Pages Shipper's Reference Numbers <i>(optional)</i>			
Consignee Nom et adresse complète du destinataire					
<i>Two completed and signed copies of this Declaration must be handed to the operator</i>		WARNING Failure to comply in all respects with the applicable Dangerous Goods regulations may be in breach of the Applicable law, subject to legal penalties.			
TRANSPORT DETAILS					
This shipment is within the limitations prescribed for <i>(delete non-applicable)</i>		Airport of Departure Aéroport de départ ou ville (pas d'abréviation)			
PASSENGER AND CARGO AIRCRAFT		CARGO AIRCRAFT ONLY			
Airport of Destination Aéroport de destination ou ville (pas d'abréviation)		Shipment type <i>(delete non-applicable)</i> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>NON-RADIOACTIVE</td> <td>RADIOACTIVE</td> </tr> </table>		NON-RADIOACTIVE	RADIOACTIVE
NON-RADIOACTIVE	RADIOACTIVE				
NATURE AND QUANTITY OF DANGEROUS GOODS					
Dangerous Goods Identification					
UN or ID No.	Proper Shipping Name	Class or Division (subsidiary hazard)	Pack- ing Group		
UN 3090	LITHIUM METAL BATTERIES	9	4 Fibreboard boxes x 2.5 kg each		
		Quantity and Type of Packing	Packing Inst. Authorization		
		968	IB		
Additional Handling Information 24-hour Emergency Response / Numéro 24 heures : +1 123-456-7890 (selon USG-12)					
I hereby declare that the contents of this consignment are fully and accurately described above by the proper shipping name, and are classified, packaged, marked and labeled/placarded, and are in all respects in proper condition for transport according to applicable international and national governmental regulations. I declare that all of the applicable air transport requirements have been met.		Name of Signatory Nom Date Date Signature <i>(see warning above)</i> Signature			

FORMATION

Exigences de formation

Les employés en TMD doivent recevoir, en ce qui a trait aux spécifications, une formation correspondant à ses responsabilités. La formation doit comprendre :

- *Sensibilisation générale et familiarisation*
- *Formation spécifique relative aux fonctions de l'employé*
- *Formation sur la sécurité*
- *Sensibilisation à la sûreté*

Formation initiale : Les employés en TMD doivent recevoir une formation en TMD avant de pouvoir effectuer des tâches reliées au TMD par mode aérien.

Formation périodique : Les employés en TMD doivent recevoir une formation d'actualisation dans les 24 mois suivants la formation antérieure de sorte que les connaissances précédentes soient à jour; Honeywell requiert aussi une formation périodique tous les deux (2) ans.

ENTREPOSAGE

Entreposage et dispositions particulières d'entreposage

(Insérer ici les commentaires ou dispositions particulières d'entreposage spécifiques au site)

RÉFÉRENCES

Réglementation sur le TMD de l'IATA

Édition 67 (en vigueur du 1er janvier – 31 décembre 2026)

Section 1

1.5 – Formation

Section 3

3.9.2.6 – Batteries au lithium

Section 5

5.9 – Instruction d'emballage – Classe 9, Marchandises dangereuses diverses (IE 968, Section IB)

Section 6

6.3 - Prescriptions relatives aux emballages ONU (seulement pour l'épreuve de chute de 1.2 m)

Section 7

Marquage et étiquetage

Section 8

Documentation